

# Agréste Limousin

numéro 64 - septembre 2011



## CORRÈZE

### Premières tendances

recensement  
agricole  
2010

*La concentration de l'activité agricole et l'agrandissement des structures se poursuivent, mais le nombre d'exploitations a moins diminué en Corrèze qu'aux niveaux régional et national.*

*Le nombre de grandes exploitations y augmente moins qu'ailleurs, et il y a toujours plus de petites exploitations en Corrèze que dans les deux autres départements limousins.*

*Depuis 2000, chaque année, près de 500 hectares corréziens perdent leur usage agricole.*

*Même si le bovin viande est toujours l'orientation dominante, cultures fruitières et élevages hors-sol sont proportionnellement plus présents qu'en 2000.*

*Signes de qualité, commercialisation en circuit court et activités de diversification sont plus présents en Corrèze que dans les deux autres départements limousins.*

### Encore un tissu important de petites exploitations

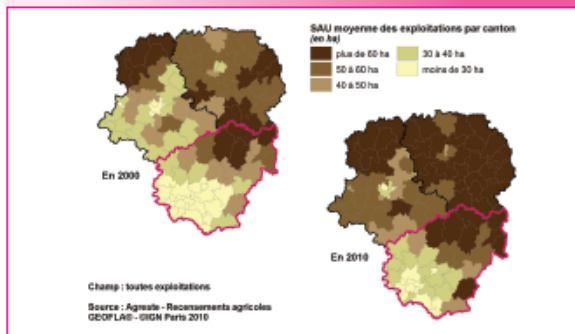
5 200 exploitations agricoles ont été recensées en Corrèze en 2010, soit 36% de l'effectif du Limousin. La Corrèze est le département limousin qui compte le plus d'exploitations agricoles. Parmi elles, la moitié sont considérées comme de petites exploitations, selon des critères nationaux de taille économique. Par exemple, elles ont moins de 35 vaches nourries, moins de 200 brebis... Dans ces petites exploitations, l'activité agricole constitue souvent une activité d'appoint, mais pas toujours : 28% d'entre elles sont dirigées par une personne de moins de 60 ans qui se déclare exploitant agricole en profession principale. Parmi les départements limousins, c'est en Corrèze que la part des petites exploitations est la plus élevée.

A l'opposé, la Corrèze dénombre 560 grandes exploitations. Ces structures,

détiennent par exemple plus de 100 vaches nourries, plus de 700 brebis... Elles représentent 43% de la production agricole du département.

Sur les dix dernières années, le nombre d'exploitations agricoles a plus diminué en Corrèze qu'en Creuse, mais moins qu'en Haute-Vienne. Cette baisse a plus affecté les petites structures (-25%), mais également celles de taille moyenne (-21%). On assiste à une poursuite de l'agrandissement des unités de production, mais c'est en Corrèze que le nombre de grandes exploitations a le moins augmenté : +14% contre +30% en Creuse et +23% en Haute-Vienne. Même s'il y a plus de petites exploitations en Corrèze, certaines grandes pèsent lourd économiquement : 4% des exploitations corréziennes produisent le quart de la production agricole départementale.

### Des exploitations corréziennes de plus petite taille SAU moyenne : 44 ha contre 61 ha en Haute-Vienne et 69 ha en Creuse



## Le travail agricole familial résiste mieux en Corrèze

**Diminution de 21% en dix ans du nombre d'exploitations, contre 19% en Creuse et 26% en Haute-Vienne.**

**Part des petites exploitations : 50%, contre 42% en Creuse et 45% en Haute-Vienne.**

**Part des grandes exploitations : 11%, contre 14% en Creuse et 16% en Haute-Vienne.**

**En 2000, 36 ha en moyenne pour 1,4 emploi en équivalent temps plein ; en 2010, 44 ha en moyenne pour 1,3 emploi en équivalent temps plein.**

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français permettant des comparaisons nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne agricole 2009-2010

■ A partir d'octobre, des quatre pages thématiques dans Agreste Limousin

■ Sur internet par commune : Cartographie interactive, Données de cadrage, Données détaillées.

Suivez l'actualité du recensement sur [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) et sur [www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr)

En Corrèze, 10 000 personnes participent régulièrement au travail qui est nécessaire au fonctionnement des exploitations agricoles, que ce soit à temps complet ou partiel. Cela représente quelques 8 900 emplois à temps plein. Les 8 100 exploitants et coexploitants constituent le pilier de cette main d'œuvre : ils réalisent les deux-tiers du travail. 31% sont des femmes, soit deux points de plus qu'au niveau régional.

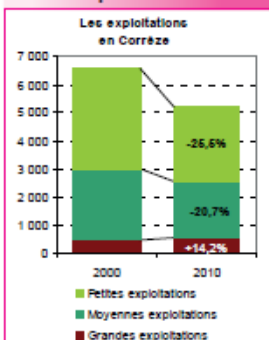
La participation du reste de la famille, traditionnelle dans le secteur agricole, se réduit sensiblement. Cette

tendance est cependant moins forte en Corrèze que dans les deux autres départements limousins. Ainsi, les conjoints non coexploitants et les autres actifs familiaux (parents retraités, enfants...) fournissent encore 20% du travail réalisé, contre 14% dans les autres départements. Leur rôle d'appui reste primordial dans beaucoup d'exploitations. Les deux-tiers des conjoints non retraités déclarent cependant une activité principale non agricole. La Corrèze est ainsi le département limousin où la pluriactivité au sein du ménage agricole est le plus répandue.

Le salariat agricole se maintient globalement, 400 exploitations corréziennes emploient au moins un salarié permanent, pour l'équivalent de 440 unités de travail annuel (contre 370 en 2000). Plus du tiers appartiennent à un groupement d'employeurs. C'est en Corrèze que le travail saisonnier est le plus présent au niveau régional, notamment par la présence de l'arboriculture fruitière. Il représente l'équivalent d'un peu plus de 500 unités de travail annuel.

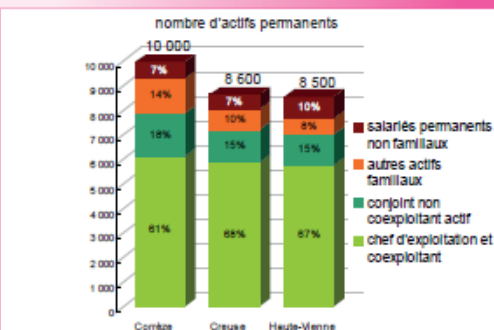
Le recours à des prestataires externes, entreprises de travaux agricoles et CUMA, concerne toujours environ quatre exploitations sur dix. Ce sont généralement des interventions de courte durée, mais cependant plus longues qu'avant : 4,1 jours en moyenne en 2010 par exploitation utilisatrice, contre 1,8 en 2000.

### Seules les grandes exploitations sont plus nombreuses qu'en 2000



Source : Agreste - Recensements agricoles

### Les membres de la famille plus impliqués qu'ailleurs dans les travaux agricoles

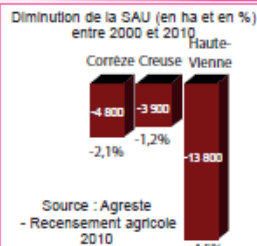


Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Près de 500 ha de SAU en moins chaque année

La superficie agricole utilisée, de 229 000 ha en 2010, a régressé de 2,1% depuis 2000. Alors que le rythme de disparition des exploitations s'est ralenti, les pertes de surfaces agricoles continuent à un rythme équivalent à celui des années 90. Chaque année, 485 ha, soit l'équivalent de plus de 700 terrains de rugby, perdent un usage agricole pour une autre fonction : voirie, habitat, activité secondaire ou tertiaire, friche... Une analyse approfondie demeure nécessaire afin de mesurer les échanges, notamment entre surfaces agricoles et forestières.

### Plus qu'en Creuse, moins qu'en Haute-Vienne



600 exploitants d'au moins 55 ans dirigent une exploitation moyenne ou grande. 60% d'entre eux déclarent ne pas savoir qui reprendra leur exploitation, ou que celle-ci va disparaître. Plus de 20 000 hectares sont concernés.

En Corrèze encore plus qu'ailleurs, les exploitations individuelles restent largement majoritaires en nombre (81%). Mais elles pèsent juste la moitié du potentiel de production régional. Les GAEC et EARL se développent (respectivement 8% et 7% des exploitations).

Parmi les 2 600 exploitations moyennes et grandes, 17% sont des GAEC et 14% des EARL.

## Une agriculture fortement présente, qui diversifie ses productions

Avec 21 exploitations pour 1 000 habitants, la Corrèze est un département où la densité d'exploitations agricoles rapportée à la population est élevée (plus du double de la moyenne nationale). 53% des exploitations corréziennes sont spécialisées dans la production de bovins viande. Mais on observe ces dernières années une

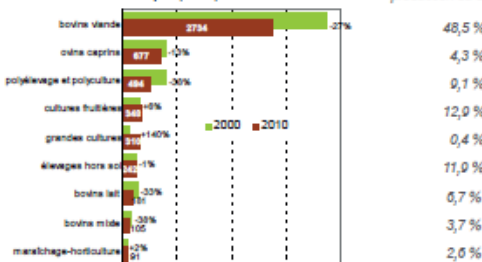
relative diversification : même si elles sont toujours peu représentées, les exploitations spécialisées en grandes cultures (essentiellement de petites structures), en élevages hors-sols et en cultures fruitières sont proportionnellement plus nombreuses en 2010 que dix ans auparavant.

Signes de qualité, commercialisation en circuit court et activités de diversification sont plus présents en Corrèze que dans les deux autres départements limousins.

### Les exploitations de cultures fruitières résistent mieux

Répartition des exploitations selon leur orientation économique (Otex) en Corrèze

Poids de l'Otex dans la production du département



62% des arboriculteurs, 52% des exploitants spécialisés en bovins viande, 48% des éleveurs hors sol commercialisent sous signe de qualité.

11% des exploitants commercialisent en circuits courts une partie des produits de la ferme. 9% pratiquent une activité de diversification dans le cadre de leur exploitation : transformation à la ferme, hébergement, restauration, sylviculture...

3% ont une certification «Agriculture biologique» ; 4% de plus envisagent de commencer une conversion bio dans les cinq années à venir.

## 1 200 exploitants de moins de 40 ans

19% des chefs d'exploitation et coexploitants ont moins de 40 ans, contre 25% en 2000. Les jeunes agriculteurs sont proportionnellement plus nombreux dans l'Est du département que dans l'Ouest, plus urbanisé et où les exploitations sont plus petites. Les contreforts montagneux, où l'on trouve de grandes exploitations avec de vastes parcelles à des prix raisonnables, attirent les jeunes.

Les exploitations dont le dirigeant a moins de 40 ans sont plus grandes que celles des 40-50 ans. 19% sont considérées comme de grandes exploitations.

Les jeunes sont plus souvent impliqués que les autres dans des activités de diversification, des démarches circuit court ou bio. Ceci est particulièrement prégnant en Corrèze.

Une spécificité corrézienne demeure : 37% des exploitations ayant des bovins élèvent des veaux de lait sous la mère à fin 2010 (contre 42% en 2000). Le cheptel est stable par rapport à celui de dix ans plus tôt. Le plus souvent, cette production concerne des exploitations petites ou moyennes.

## La SAU dans les moyennes et grandes exploitations augmente

	Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Limousin		France métropolitaine	
	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000
Exploitations agricoles (milliers)	5,2	-20,7%	4,6	-18,8%	4,8	-26,4%	14,6	-22,1%	490	-26,2%
dont moyennes et grandes	<b>2,5</b>	<b>-15,1%</b>	<b>2,7</b>	<b>-17,6%</b>	<b>2,7</b>	<b>-21,9%</b>	<b>7,9</b>	<b>-18,3%</b>	<b>312</b>	<b>-19,2%</b>
Superficie agricole utilisée totale (milliers d'ha)	229	-2,1%	318	-1,2%	291	-4,4%	838	-2,6%	27 000	-3,2%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>193</b>	<b>+5,2%</b>	<b>293</b>	<b>2,4%</b>	<b>262</b>	<b>-1,7%</b>	<b>748</b>	<b>1,6%</b>	<b>25 100</b>	<b>-1,8%</b>
Superficie agricole utilisée moyenne (hectares)	44	+23%	69	+22%	61	+30%	57	+25%	55	31%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>75</b>	<b>+24%</b>	<b>109</b>	<b>+24%</b>	<b>99</b>	<b>+25%</b>	<b>94</b>	<b>+24%</b>	<b>80</b>	<b>22%</b>
Chefs d'exploitation et coexploitants (milliers)	6,1	-16%	5,9	-14%	5,8	-20%	17,8	-17%	604	-21%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>3,5</b>	<b>-7%</b>	<b>3,9</b>	<b>-11%</b>	<b>3,6</b>	<b>-12%</b>	<b>11,0</b>	<b>-10%</b>	<b>423</b>	<b>-13%</b>
Travail agricole (milliers d'UTA)	7,1	-23%	6,0	-27%	6,1	-30%	19,2	-25%	752	-21%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>4,9</b>	<b>-15%</b>	<b>4,9</b>	<b>-23%</b>	<b>4,7</b>	<b>-26%</b>	<b>14,5</b>	<b>-22%</b>	<b>651</b>	<b>-20%</b>
Exploitations ayant des vaches nourrices (milliers)	3,4	-30%	3,0	-26%	2,7	-26%	9,1	-28%	121	-27%
dont moyennes et grandes	<b>2,1</b>	<b>-16%</b>	<b>2,4</b>	<b>-18%</b>	<b>2,0</b>	<b>-20%</b>	<b>6,5</b>	<b>-18%</b>	<b>88</b>	<b>-21%</b>
Vaches nourrices (milliers)	141	-8%	175	-4%	143	-3%	459	-5%	4 100	-5%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>123</b>	<b>2%</b>	<b>168</b>	<b>0%</b>	<b>136</b>	<b>1%</b>	<b>427</b>	<b>1%</b>	<b>3 784</b>	<b>-1%</b>
Exploitations ayant des vaches laitières (milliers)	0,3	-38%	0,3	-23%	0,4	-16%	1,0	-26%	83	-36%
dont moyennes et grandes	<b>0,3</b>	<b>-30%</b>	<b>0,3</b>	<b>-23%</b>	<b>0,3</b>	<b>-18%</b>	<b>0,9</b>	<b>-23%</b>	<b>78</b>	<b>-34%</b>
Vaches laitières (milliers)	9	-17%	9	-13%	14	-14%	32	-14%	3 717	-11%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>9</b>	<b>-16%</b>	<b>9</b>	<b>-13%</b>	<b>14</b>	<b>-14%</b>	<b>32</b>	<b>-14%</b>	<b>3 700</b>	<b>-11%</b>
Exploitations ayant des brebis nour. (milliers)	1,0	-32%	1,2	-38%	2,0	-40%	4,2	-38%	51	-43%
dont moyennes et grandes	<b>0,4</b>	<b>-35%</b>	<b>0,5</b>	<b>-40%</b>	<b>1,0</b>	<b>-36%</b>	<b>1,9</b>	<b>-38%</b>	<b>23</b>	<b>-36%</b>
Brebis (milliers)	48	-30%	68	-34%	257	-33%	373	-33%	4 151	-20%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>32</b>	<b>-31%</b>	<b>49</b>	<b>-31%</b>	<b>224</b>	<b>-31%</b>	<b>305</b>	<b>-31%</b>	<b>3469</b>	<b>-17%</b>

Source : Agreste - Recensements agricoles

### définitions

■ L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales et lui permettant de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU).

- Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères ...)

- Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ Les actifs agricoles sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelque soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant

le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009.

La PBS décrit un potentiel de production des exploitations. Elle permet d'estimer la production des exploitations, et de les classer par tranche de taille : 'moyennes et grandes exploitations', quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, 'grandes exploitations' quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique (Otex).

■ GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

■ EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

■ CUMA : coopérative d'utilisation de matériel agricole

■ DPU : droit à paiement unique